

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal.

Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêt la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal. Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêté la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal. Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêté la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal.

Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêté la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal.

Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêté la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME SENIORS

Réunion du Jeudi 18 novembre 2021

Président : M. Pierre Lavalard

Présents : MM. Jean Marie Warmé, Lionel Herbet, Régis Patte, Dominique Delabie, Alain Leclercq.

Absents excusés : MM. Jean René Elophe, Jean François Debeauvais, Antonio Dos Santos.

Participe : Wilfried LECLERCQ (Directeur).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal de la dernière réunion du 25 octobre tel que paru sur le site officiel du district.

REMERCIEMENTS

Le président et l'ensemble de la commission tiennent à remercier chaleureusement leur collègue Jean René Elophe qui a décidé de mettre fin à ses fonctions dans la commission. Une décision qu'il faut respecter.

Merci encore Jean René pour votre dévouement à la cause du football et votre participation à nos réunions de la commission.

COUPE DE FRANCE

Antonio Dos Santos est absent mais toute la commission félicite leur collègue, Président du club de RC Salouël- Saleux, qualifié pour le 8e tour de la Coupe de France qui se jouera dans une semaine. Les joueurs de Salouël-Saleux auront le bonheur de jouer sur la pelouse du stade de la Licorne contre Wasquehal. Félicitations aussi aux clubs de l'AC Amiens et Amiens SC également qualifiés pour le 8e tour de la Coupe de France.

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match Amiens AC (3) - ES Harondel (Challenge du District), du 14/11/21** : Match arrêté à la 40e minute pour cause d'insuffisance de joueurs à Harondel sur le score de 9-0.

La commission donne match perdu par pénalité à l'ES HARONDEL et homologue la rencontre sur le score suivant :

Amiens AC 3 - ES Harondel : 9 - 0

- **Match US Saily Saillisel – ESC Longueau (Challenge Crédit Agricole), du 14/11/21** :

Réserves de Saily Saillisel concernant la qualification et participation des joueurs de Longueau qui sont susceptibles d'avoir évolué la semaine précédente en équipe supérieure.

Après vérification, il s'avère que l'équipe de Longueau n'était pas en infraction à l'article 167.2 des RG de la FFF, et en conséquence, la commission homologue le résultat du match tel qu'acquis sur le terrain:

US Sailly Saillisel - ESC Longueau (2) : 1 - 5

Droits mis au débit de l'US Sailly Saillisel (30€).

- **Match Sainte Emilie - Pont Rémy (challenge du Crédit Agricole), du 14/11/21 :**

Match non joué pour terrain impraticable.

Le rapport de l'arbitre précisant que le terrain était vraiment impraticable.

Après lecture des différents rapports, la commission décide que ce match aura lieu le **dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain de Sainte Emilie.**

De ce fait, les frais de déplacement des joueurs et dirigeants de Pont Rémy seront à la charge du club de Sainte Emilie à la hauteur de 334 euros (soit 4 véhicules, 220 km aller et retour à 0,38 centimes du kilomètre).

En cas d'arrêt la rencontre sera inversée et se jouera à Pont Rémy.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

Tirage des rencontres comptant pour le 5^{ème} tour du Challenge du Crédit Agricole qui auront lieu le dimanche 28 novembre à 14h30.

Rappelons que les équipes éliminées lors du 4^e tour ne redescendent pas dans le challenge du District.

Amiens AF- ESC Longueau (2)

FR Englebelmer - Amiens ES Pigeonnier

Olympique Amiénois – US Rosières

FC Oisemont- Auxiloise

Amiens Rif - SC Pont Rémy ou ES Saint Emilie – Amiens Rif (le 12/12/21)

FC Méaulte – US Friville Escarbotin

US Flesselles – FC La Montoye

USOAS Albert - US Abbeville

ES Sains Saint Fuscien - Bouttencourt ASIC

US Esmery Hallon – AAE Chaulnes

Exempts : FR Ailly sur Noye, RC Salouël-Saleux, FC Saint Valery, FC Ailly sur Somme Samara, AC Montdidier, RC Amiénois.

Trois arbitres officiels à la charge des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DU DISTRICT

Tirage des rencontres du 4^{ème} tour qui auront le dimanche 28 novembre à 14h30 sur le terrain du premier nommé :

AS Querrieu (2) – RC Doullens

SC Abbeville (2) – SC Flixecourt

Abbeville Menchecourt - Olympique Amiénois (2)

US Marchelepote - Amiens AC (3)

ES Cagny – FC La Montoye (2)

AC Hallencourt – Amiens FC Porto (2)

FC Blangy Tronville – SC Conty Loeuilly

FC PBC – FC Mareuil Caubert

Exempts : RC Salouel 2, AV l'Etoile, ES Chepy, AS Davenescourt, JS Cambron, AS Querrieu, AS Villers Bretonneux, FC Rue Le Crotoy.

Les exempts sont désignés en fonction du prochain tour qui verra seize équipes en présence.

Un arbitre officiel par rencontre à la charge du club recevant.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE DE LA SOMME DE FUTSAL

La commission procède au tirage de trois rencontres qui auront lieu dans la semaine du 6 décembre.

ES Cagny - Amiens Etouvie

CSA Doullens - Amiens A F S M 1

ES Sains Saint Fuscien - Amiens Real Futsal

Deux arbitres officiels aux frais des deux clubs.

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE DES VETERANS

- **Challenge Gilles Marquette :**

Tirage des rencontres qui auront le dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

USO Albert – ES Sains Saint Fuscien

Amiens AC - Amiens Rif

ES Vers sur Selle – Amiens FC Porto

US Camon – FC Ailly Samara

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

- **Challenge Michel Bonnière :**

Dimanche 4 décembre à 10 heures sur le terrain du premier nommé :

FC Boves - RC Amiénois

SCConty Loeuilly - Auxiloise

AAE Villers Bocage - Olympique Amiénois

US Corbie - Oisemont Templiers

RC Salouël – US Daours

AS Querrieu – Amiens FC Sip

Exempts : FC Pont de Metz, ES 2 Vallées

FMI Obligatoire à transmettre le soir de la rencontre.

Prochaine réunion sur convocation

Le président : Pierre Lavalard

Le secrétaire : Lionel Herbet